

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 11 (1873)  
**Heft:** 39

**Artikel:** La Saint-Maurice et le pèlerinage  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182401>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 27 Septembre 1873.

### La Saint-Maurice et le pèlerinage.

Tous les journaux de cette semaine ont parlé avec détails du fameux pèlerinage de St-Maurice, où s'est rendue une foule considérable.

Au matin du 22, d'innombrables salves de coups de canon saluaient, à Sion, le jour anniversaire de la naissance de saint Maurice. Une propagande des plus actives avait fait organiser des trains spéciaux à Fribourg et à Genève, et la petite bourgade de St-Maurice se remplissait de gens arrivant par le chemin de fer ou à pied, poussés soit par la curiosité, soit par une obéissance passive aux ordres du haut clergé.

.... On avait dit : Allez ! Ils tâchaient d'obéir.

Le district d'Echallens s'était aussi mis de la partie ; dès l'aube, les tilburys d'Assens et de Bottens, le grand *break* de Malapalud et toutes les calèches à foin de la localité, faisant une concurrence redoutable au chemin de fer d'Echallens, se dirigeaient sur Lausanne pour prendre le train du Valais.

Ces véhicules regorgeaient de pèlerins munis de vivres et armés de parapluies de famille.

Nous ne suivrons pas ces braves gens dans leur course ; notre but est de donner quelques détails sur les traditions qui se rapportent à cette fête catholique, traditions remontant au troisième siècle et ayant pour origine le glorieux martyre de 6,700 soldats composant la *Légion thébaine* qui faisait partie de l'armée de l'empereur romain, Maximien.

Ce prince se rendait en 286 dans les Gaules pour y apaiser quelques mouvements séditieux. Il avait passé par le St-Bernard avec son armée et voulait traverser le Pays de Vaud. La *Légion thébaine* était la plus brave sur le champ de bataille et la plus exemplaire dans sa conduite. Son chef se nommait Maurice, vieillard respectable, qui avait blanchi sous les armes. Arrivé à Octodurum (Martigny), Maximien donne à toute son armée l'ordre d'offrir aux dieux un sacrifice solennel afin d'obtenir leur faveur. La *Légion thébaine* refuse et se retire sous la conduite de ses officiers à Agaunum (St-Maurice). L'empereur, plein de colère, ordonne qu'elle soit décimée, c'est-à-dire que sur dix hommes on en fasse mourir un. Le reste de la *Légion*, immobile

sous les armes, voit conduire ses frères à la mort sans faire aucune tentative de rébellion. On leur ordonne de nouveau de sacrifier aux dieux ; ils refusent encore. Maximien les fait décimer une seconde fois. Un troisième ordre leur est donné ; même refus. Mais cette fois le chef Maurice s'approchant de l'empereur, lui dit :

« Seigneur, nous sommes ici pour te servir à la guerre ; mais nous sommes aussi les serviteurs du Dieu vivant et vrai. Notre bras t'est dévoué ; mais à lui appartient notre cœur. Tu nous donnes du pain, mais lui nous a donné la vie. Tu es notre maître, mais il est aussi le tien. Nous t'avons toujours obéi et nous voulons t'obéir encore ; mais si tu nous commandes quelque chose en opposition avec la loi de notre Sauveur, nous lui obéirons plutôt qu'à toi. Armés comme nous le sommes, nous pourrions peut-être nous sauver par la révolte, mais nous ne le voulons pas, préférant mourir innocents que de vivre coupables. »

La fureur de l'empereur ne connaît plus de bornes. Il fait avancer des troupes pour tailler en pièces la *Légion* entière. « Tu n'as pas besoin de troupes pour cela, lui dit Maurice avec calme ; il te suffit d'un bourreau dont la main ne se lasse point. » La *Légion* met bas les armes et marche à la mort avec courage plutôt que de renier son Dieu.

Quoique ce fait soit vrai au fond et reste confirmé par les preuves les plus solides, on peut éléver quelques doutes sur certains détails. Ainsi, il est reconnu que le massacre n'atteignit pas la *Légion* entière. Il a été constaté que de nombreux soldats et des femmes qui, selon l'usage du temps, accompagnaient leurs époux, ou d'autres proches parents, réussirent à s'échapper. Ils passèrent les montagnes du Valais et vinrent chercher un refuge dans divers lieux de la Suisse où ils s'établirent et exercèrent une grande influence sur la propagation du Christianisme, particulièrement dans le Pays de Vaud.

Le pèlerinage qui vient d'avoir lieu et les sentiments de la plupart des promoteurs de cette démonstration religieuse, nous paraissent établir un contraste frappant avec les faits que nous venons de rapporter. En effet, le vertueux saint Maurice et sa *Légion* ne prétendaient nullement imposer leur foi et leur Dieu ; ils demandaient seulement de pouvoir croire *en un seul Dieu*, sans jamais prétendre

qu'ils fussent au-dessus de la loi. Les meneurs de l'ultramontanisme soutiennent exactement ce que soutenaient l'empereur et les païens du temps de saint Maurice. Ils veulent être les maîtres de condamner et de maudire tous ceux qui ne sont pas de leur avis.

Presque au moment de mettre sous presse, nous avons reçu de notre ami et collaborateur M. L. Croisier la relation suivante d'une course à St-Maurice, le jour du pèlerinage, qui contient de nombreux détails dont les journaux ne nous ont pas encore favorisés. Nous nous empressons donc de l'accueillir, pour compléter ce que nous avons dit dans l'article qui précède :

Hier, jour de la Saint-Maurice, avait lieu le fameux pèlerinage tant annoncé par les journaux catholiques comme une protestation contre les persécutions dont les catholiques suisses sont l'objet.

A 7 h. 40 m. du matin notre train, composé d'une quarantaine de wagons remorqués par deux locomotives, entre en gare de St-Maurice. Les cloches sonnent, carillonnent. La gare est pavosée. Des prêtres attendent les pèlerins. Avant l'arrivée des quatre trains spéciaux de Genève, Fribourg et Soleure qui doivent se succéder de 15 en 15 minutes et amener le gros des fidèles, je vais faire un tour en ville pour en examiner l'aspect.

Sur le trottoir de l'avenue de la gare sont les marchands d'images, de statuettes, de crucifix, de chapelets, d'amulettes ; de tous ces bibelots qui, une fois bénits, ont une grande valeur pour le catholique romain. Ici, je remarque un marchand qui vend tous les saints au choix à 25 centimes, prix que d'affreux mécréants ont le mauvais goût de trouver trop élevé ; là un vendeur d'estampes assez mal avisé place le portrait de Victor-Emmanuel entre celui de Pie IX et celui de la Vierge Marie.

Plus loin on vend les photographies des évêques martyrs : Mgrs Mermilliod et Lachat.

En ville, toutes les fenêtres sont garnies de drapeaux. Naturellement le drapeau pontifical domine, mais je remarque deux grands exemplaires du drapeau fédéral et un certain nombre de drapeaux vaudois.

Voici un bel arc de triomphe sur lequel je lis cette inscription :

POTIUS MORI QUAM FŒDARI \*

que je livre aux méditations patriotiques de Mgr Mermilliod.

Sur un second arc de triomphe est inscrite cette devise :

*Dieu et Patrie.*

Que n'est-elle gravée dans tous les coeurs, et tous les différents confessionnels seraient aplatis !

Les clochettes de l'ermitage continuent à carillonner, les boîtes tonnent, les locomotives sifflent ; toutes ces voix qui répercutent les échos des montagnes annoncent l'arrivée du gros des pèlerins étrangers.

\* Traduction libre : plutôt mourir que de trahir.

Cette foule pour laquelle le préau et l'avenue de la gare deviennent trop étroits a de la peine à s'organiser. Le chanoine chargé de la chose est sur les dents. Cependant, grâce à son énergie et aussi à sa haute stature qui lui permet de dominer l'assemblée, il parvient à donner à la colonne une tournure convenable. Les musiciens prennent la tête, les porte-bannières graves et réfléchis attendent de pied ferme. Ces milliers de personnes sont calmes. Les femmes mêmes parlent peu. Seuls, les ecclésiastiques paraissent très affairés.

A un signe du chanoine-commandant, la multitude s'ébranle, guidée par une éclatante fanfare dont le répertoire guerrier contraste un peu avec la solennité de la circonstance.

Le cortège va se masser devant l'antique abbaye d'où la procession doit partir.

M. le chanoine Scherderet, rédacteur de la *Liberté* de Fribourg, prend la parole.

Dans une allocution véhément et passionnée, mais qui n'a rien de chrétien, il établit un parallèle entre les martyrs de Légion thébéenne, morts victimes de leur foi il y a 15 siècles, et les glorieux martyrs épiscopaux chassés et exilés par des gouvernements incrédulés.

« Quand les persécutés, dit-il en terminant, quand » les martyrs auront été emprisonnés, décimés même, » prenons ici la résolution de résister plutôt que de » recevoir des ordres de Berne, contraires à la religion catholique, apostolique et romaine. »

Après cette charitable exhortation, la procession se forme, et les curieux vont prendre une position convenable pour en constater l'effet et l'importance.

La procession s'avance précédée d'une batterie de tambours. Un piquet de soldats ouvre la marche. Ils sont là dix mille dont un tiers de femmes et d'enfants. Pour moi qui vois ce spectacle pour la première fois, c'est une chose étrange.

Ces évêques resplendissant d'or, de soie et de velours ; ces ecclésiastiques (il y en a bien 200 à 250) de tous les ordres, de tous les titres et de tous les costumes ; cette foule bariolée, émaillée de vêtements et de types les plus originaux qui s'en va égrainant son chapelet ou lisant à demi-voix son livre d'heures, tout cela franchement sent son moyen-âge d'une lieue.

Et ces innombrables bannières sur lesquelles on a peint tant bien que mal des saints ou des saintes, et ces caisses de reliques ? C'est à se croire transporté bien des siècles en arrière.

Enfin tout cela passe.

Un peu au bruit des tambours, au son des fanfares ; un peu à la voix des prêtres qui chantent des litanies, et des chœurs d'hommes et de femmes qui répètent de monotones cantiques, la procession arrive au lieu du pèlerinage, la chapelle de Véroliaz, bâtie sur l'emplacement où, dit la tradition, fut égorgée la légion thébéenne.

Le lieu de réunion est une prairie disposée en amphithéâtre. Au-dessus est une petite chapelle décoree de verdure et de cierges. Les évêques se pla-